



Par: Céline Borduas
Le: 1 décembre 2011

Une valeur ajoutée pour l'industrie agroalimentaire?

Réduire le gras, le sel, le sucre à la source, dans un effort collectif et concerté de l'ensemble des acteurs de l'industrie alimentaire au Québec.

Transformateurs, préparateurs et distributeurs réunis. Tel est l'objectif du Programme Melior, élaboré par le CTAC (Conseil de la transformation alimentaire et des produits de consommation), sous la gestion du CIPA (Conseil pour les initiatives de progrès en alimentation), un comité indépendant qui s'occupe de promouvoir le plan d'action auprès des industriels.

Les avantages à en tirer? La valeur ajoutée conférée aux produits portant le sceau Melior, et la reconnaissance de la bonification de l'offre alimentaire. Pourquoi mettre de l'avant un tel projet? La santé publique est à l'heure actuelle une tendance lourde et un enjeu de taille.

«Le programme Melior invite les intervenants québécois du secteur agroalimentaire à s'impliquer dans le virage pour une meilleure santé collective.» -Annick Van Campenhout, directrice du CIPA

Il est impératif de chercher à rectifier le tir en ce qui a trait aux taux d'obésité, de cholestérol et de diabète, en hausse dans toutes les catégories d'âge, dont chez les jeunes. À cet égard, l'industrie agroalimentaire est particulièrement interpellée.

« Le programme, entré en vigueur à l'automne, en est un d'adhésion volontaire avec charte d'engagement. Il invite les intervenants québécois du secteur alimentaire à s'impliquer dans la santé collective », expose Annick Van Campenhout, directrice du Programme Melior. On parle d'incitatif, et non de réglementation.

«Ce plan d'action était attendu. Il fait l'unanimité, tant du côté des manufacturiers-transformateurs qu'auprès des distributeurs. Ces derniers sont à l'écoute des consommateurs, plus que jamais conscientisés à la nécessité de se tourner vers une saine nutrition.»

Des réserves

Qu'en pense l'industrie, concrètement? Selon un rapport de consultation réalisé par le CTAC sous la direction de Sylvie Cloutier, l'engouement suscité par le programme est réel. Il concorde avec les grandes orientations de l'industrie, et s'inscrit dans la même démarche vers une meilleure qualité nutritionnelle.

On dénote toutefois quelques réserves dans le contenu du rapport, dont celle qui porte sur l'uniformisation... non requise. « Si tous ne se conforment pas, il peut en résulter une nouvelle compétitivité entre les principaux joueurs, susceptible d'affecter la rentabilité. » D'autres bémols proviennent de l'application des mesures, dans certains cas importantes, pour adhérer à la charte d'engagement.

Pour les manufacturiers sondés, il y a lieu de se demander à quel coût le virage est réalisable? Le Programme Melior requiert en effet un investissement du côté de la recherche et du développement. Encore là, le facteur rentabilité est soulevé vu qu'on ne peut prévoir à ce stade la réponse des consommateurs, les vrais décideurs.

En bref, les intervenants sont prêts à s'engager, mais à la mesure des ressources de leur entreprise.

Une longueur d'avance

« Des transformateurs du Québec ont déjà entamé des modifications dans la composition de leurs produits santé, mentionne Annick Van Campenhout. Notre charte conforte leurs efforts dans ce sens. »

D'autres industriels entendent procéder graduellement à la diminution des portions, en accord avec la réduction d'ingrédients cibles: sucre, sel et gras, à l'étape de la transformation ou de la préparation. Dans le référentiel de Melior, on ne propose pas de pourcentage de réduction. Laquelle est l'affaire des acteurs de l'industrie.

Au final, il reste que l'alimentation santé est la voie de l'avenir, et on surveille de près l'évolution de la vitrine Melior. Chose certaine, les distributeurs auront aussi leur rôle à jouer en réservant une place de choix aux produits nouveaux.

« Par cette démarche, nous visons à offrir au consommateur la possibilité d'adopter une approche différente en alimentation », termine la directrice du CIPA.

Saviez-vous que ?

- L'industrie de la transformation agroalimentaire constitue le deuxième secteur manufacturier au Québec, avec 5,1 milliards de dollars de produit intérieur brut.
- Près de la moitié des transformateurs agroalimentaires québécois sont présents sur les marchés internationaux.
- Selon l'Institut national de santé publique, 87% des adultes québécois ont des apports journaliers excessifs en sodium.

Liens supplémentaires

1. www.progresalimentaire.org
2. www.conseiltac.com